Invitation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Firstcaution SA
Le mercredi 22 juin 2016 à 14 heures SWISS BUSINESS CENTER
Chemin du Canal 5, 1260 Nyon
Contact et plan : http://swiss-business-center.ch/

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration

1. Approbation du Rapport Annuel et des comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015
Proposition: Le Conseil d'administration propose d'approuver le Rapport Annuel et les comptes de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

2. Décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2015
Proposition: Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

3. Rémunération
3.1. Rémunération fixe des membres du conseil d'administration de l'assemblée générale ordinaire 2016 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2017
Proposition: Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 80'000.- au titre de la rémunération fixe maximum pouvant être attribuée globalement aux membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2016 à l'assemblée générale ordinaire 2017.
3.2. Rémunération fixe de la Direction générale de l'assemblée générale ordinaire 2016 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2017
Proposition: Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant de CHF 500'000.- au titre de la rémunération fixe maximum pouvant être attribuée globalement aux membres de la Direction générale de la Société pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2016 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2017.
3.3. Rémunération variable des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale de l'assemblée générale ordinaire 2015 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2016
Proposition: Le Conseil d'administration propose de ne pas accorder de montant pouvant être attribué au titre de rémunération variable aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale de la Société pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2015 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2016.

4. Elections
4.1 Election des membres du Conseil d'administration
Proposition: Réélection individuelle de Chrystelle Proth, Alain Schmitter, Florian Magnollay et Yann Le Gallais jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.
4.2 Election du président du Conseil d'administration
Proposition: Réélection de Jean-Jacques Frey en qualité de membre et de président du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.
4.3 Election des membres du Comité de rémunération
Proposition: Réélection individuelle de Jean-Jacques Frey et Chrystelle Proth jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.
4.4 Election de l'organe de révision
Proposition: Réélection de Ernst & Young SA à Lausanne en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2016.
4.5 Election du représentant indépendant
Proposition: Election de Me Christian Lenz en qualité de représentant indépendant jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5. Divers
Documentation
Nous vous informons que le Rapport Annuel, les comptes de la Société, le rapport de l'organe de révision et le rapport de rémunération pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2015 sont à disposition des actionnaires au siège de la Société. Chaque actionnaire peut demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit délivré.

Admission à l'assemblée
Afin de prendre part à l'assemblée générale, les actionnaires ou leurs représentants devront faire parvenir, avant le lundi 20 juin 2016 à 17h30, à Firstcaution SA, 4 avenue Edouard-Rod, 1260 Nyon, un certificat de dépôt et de blocage des titres en banque (il appartient aux actionnaires de se renseigner auprès de leur banque pour l'établissement dudit certificat). Les titres doivent être bloqués jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

Représentation et pouvoirs
Les actionnaires qui désirent se faire représenter à l'assemblée générale peuvent le faire:
1. par un représentant autorisé: Une procuration peut être commandée à la société par tout actionnaire, puis dûment complétée, signée et remise au représentant (actionnaire ou non).
2. par un représentant légal.
3. par le représentant indépendant, Me Christian Lenz, avocat, Boulevard Helvétique 36, 1207 Genève, Suisse (c.lenz@lenzlaw.ch). Le formulaire d'instructions au représentant indépendant peut être commandé auprès du représentant indépendant ou auprès de la Société. Le représentant indépendant exerce les droits de vote conformément aux instructions données par les actionnaires, par courrier ou par voie électronique. En l'absence d'instructions, il s'abstiendra.
4. Les pouvoirs de représentation (et formulaires d'instructions de vote à l'attention du représentant indépendant) ne pourront être pris en considération que s'ils parviennent à la Société ou au représentant indépendant au plus tard jusqu'au **lundi 20 juin 2016 à 17h30**. Passé ce délai, les pouvoirs et autres instructions ne pourront plus être pris en considération pour l'assemblée générale. Il n'est pas possible de se faire représenter par un membre des organes de la Société ou par un dépositaire. Les pouvoirs de représentation non signés et datés ne seront pas pris en considération à l'assemblée générale.

Nyon, le 27 mai 2016

Firstcaution SA

Jean-Jacques Frey	Chrystelle Proth
Président	Administratrice

FIRSTCAUTION SA
AVENUE EDOUARD-ROD 4 · CH-1260 NYON · T.+41 840 78 78 78 · F.+41 840 78 78 79 · www.firstcaution.ch
COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRÉÉE FINMA AU CAPITAL DE CHF 10'406'420.-